

0110019L
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT JACQUES RUFFIE
ESPLANADE FRANCOIS MITTERRAND
11303 LIMOUX CEDEX
Tel : 0468310508

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 8
Numéro d'enregistrement : 41
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/06/2023

Réuni le : 06/07/2023

Sous la présidence de : Carole Hasslauer

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du

Sur la :

[X] 1^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[] 2^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

DGH LGT 2023-2024 : Le Conseil d'administration valide la répartition de la dotation horaire globalisée du lycée Général et Technologique, pour l'année scolaire 2023-2024.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	10
Contre :	2
Abstentions :	4
Blancs :	0
Nuls :	0